

Soigner les troubles vestibulaires par une molécule issue du venin d'abeille

La SATT Sud-Est concède une licence d'exploitation sur un brevet en copropriété d'Aix-Marseille Université et du CNRS, et entre au capital de la jeune start-up Vertidiag spécialisée dans les pathologies de l'oreille interne

Marseille-Montpellier, le jeudi 8 octobre 2020, lancée à Marseille, début 2020, la start-up biotech *Vertidiag* développe deux solutions thérapeutiques qui couvrent la totalité des troubles du spectre des désordres vestibulaires. Son projet phare est le développement d'un médicament antivertigineux utilisant une molécule issue du venin d'abeille de l'équipe des Docteurs Christian CHABBERT, *Chargé de Recherche CNRS*, et Dr Brahim TIGHILET, *Maître de Conférences Aix-Marseille Université*, chercheurs au Laboratoire de Neurosciences Sensorielles et Cognitives (LNSC UMR 7260 Aix-Marseille Université, CNRS), tous deux co-fondateurs et consultants scientifiques de *Vertidiag*. Les études précliniques démontrent que l'administration de ce composé réduit significativement le syndrome vertigineux sans effet secondaire. L'ambition de *Vertidiag* est de répondre à une question de santé publique : désengorger les hôpitaux, apporter des solutions adaptées aux patients ainsi que réduire les coûts de santé liés aux pathologies de l'oreille interne.

Actuellement, en France, les vertiges font l'objet de 300 000 consultations par semaine, soit plus de 15 millions de consultations par an ; elles représentent à elles seules 5% des consultations aux urgences hospitalières. De plus, jusqu'à ce jour, ces troubles étaient exclusivement traités par défaut. C'est justement sur ce point que *Vertidiag* trouve sa force ; la molécule étudiée permettrait de cibler directement la source du problème.

Vertidiag est issue de la recherche publique et est accompagnée par l'incubateur interuniversitaire *Impulse*, la *SATT Sud-Est* qui vient d'entrer au capital de la start-up, et *Bpifrance* dans le cadre d'une bourse French Tech Emergence. Elle est composée d'une équipe d'excellence dans le domaine des pathologies de l'oreille interne et qui capitalise sur une approche multidisciplinaire de celles-ci. L'entreprise est dirigée par *Nicolas CHANUT*, co-fondateur et Président de *Vertidiag*. Plus d'informations : <https://vertidiag.com/>

Contacts Presse

Aurélie GOULIAN
Chargée de Communication
SATT Sud-Est
07 81 08 08 55 cell
aurelie.goulian@sattse.com

Nicolas CHANUT
Co-Fondateur & Président
Vertidiag SAS
06 12 54 79 60 cell
nicolas.chanut@vertidiag.com



L'équipe Vertidiag en janvier 2020 chez Weréso. **Christian CHABBERT**, co-Fondateur et Consultant Scientifique ; **Nicolas CHANUT**, co-Fondateur et Président ; **Bérénice HATAT**, Chargée de Recherche ; **Khaled ABDALLAH**, Ingénieur de Recherche et Chef de Projet ; **Romain BOULARAND**, Assistant Ingénieur (G-D). © 2020 Weréso Marseille. HD sur demande.